

Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences du Master Gestion de Production, Logistique, Achats, parcours *Achats Internationaux et Management Durable*

Année universitaire 2026-2027

Vu le Code de l'Éducation,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de Master,

Vu l'arrêté du 20 juillet 2020 portant accréditation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France à délivrer les diplômes nationaux,

Vu le règlement du contrôle des connaissances et des compétences de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et les MCCC de l'IUT adopté en CFVE.

Préambule

Comme prévu dans le Règlement Intérieur de l'IUT et les Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'Université, les Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) de l'IUT définit les modalités et les règles d'évaluation et de diplomation pour tous les diplômes préparés à l'IUT. Il est présenté aux étudiants en début d'année universitaire. Ce présent document concerne les spécificités du Master Gestion de Production, Logistique, Achats (master GPLA), parcours Achats Internationaux et Management Durable (parcours AIMD)

Article 1 Maquette Pédagogique, coefficients et ECTS

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des maquettes pédagogiques en FI et FA, les ECTS associées à chaque UE et les coefficients associés à chaque module pour le calcul de la moyenne au sein d'une UE.

Chaque unité d'enseignement (UE) du semestre impair est regroupé avec une autre UE du semestre pair pour former un regroupement cohérent d'UE correspondant à un bloc de compétences (BC).

UPHF/IUT de VALENCIENNES													
Maquette pédagogique_Formation par Apprentissage													
Lieu principal de formation :		IUT de Valenciennes - Site des Tertiales											
Numéro Fiche RCNP :		35 921											
Niveau CNCP :		7											
Type de certification :		MASTER											
Appellation d'usage de la formation :		Master Gestion de production, logistique, achats - Parcours : Achats Internationaux et Management Durable											
Découpage pédagogique (blocs de compétences, UE, Matières)	semestre	BC1	BC2	BC3	BC4	NOMBRE ANNUEL D'HEURES DE FORMATION							
						1ère Année			2ème Année			TOTAL	
						CM	ID	TP (b1)	CM	ID	TP (b1)	CM	ID
Fondamentaux de la fonction Achat	7	1,5				4,5	13,5					4,5	13,5
Négociation	7	1				4,5	13,5					4,5	13,5
Stratégie internationale en contexte interculturel	7		3			4,5	13,5					4,5	13,5
Outils info de gestion, SI et ERP pour les achats	7			1,5		4,5	13,5					4,5	13,5
Anglais pro	7	1	1,5	1	1	4,5	13,5					4,5	13,5
Initiation seconde langue (MO-ME)	7		1,5		1		18						18
Fondamentaux de l'Analyse financière et extra-financière	7			1,5		4,5	13,5					4,5	13,5
Gestion de projet	7				1	4,5	13,5					4,5	13,5
Management des équipes, RH	7				1,5	4,5	13,5					4,5	13,5
Analyse des coûts et Contrôle de gestion et perf. Durable	7	1		2		4,5	13,5					4,5	13,5
Approche globale de la supply chain	7	1,5				6	18					6	18
RSE	7				1,5	4,5	13,5					4,5	13,5
Module Polytechnique	7	1	1	1	1	36						36	
Saé 1	7	3	3	3	3		20						20
ECTS		8	7	7	8								
Gestion du processus Achat	8	1,5				4,5	13,5					4,5	13,5
Achats à l'international	8	1,5	1,5			6	18					6	18
Data et Business Intelligence pour les achats	8			2		4,5	13,5					4,5	13,5
Analyse de la performance et indicateurs	8			2		4,5	13,5					4,5	13,5
Anglais pro	8	1	1,5	1	1	4,5	13,5					4,5	13,5
Approvisionnement	8	1				4,5	13,5					4,5	13,5
Droit des affaires	8		1			4,5	13,5					4,5	13,5
Gestion du transport et la distribution à l'international (droit douanier)	8		1			4,5	13,5					4,5	13,5
Initiation à la recherche	8				2	4,5	13,5					4,5	13,5
Theorie des organisations	8				2	3	9					3	9
Portfolio	8	1	1	1	1	1,5	4,5					1,5	4,5
Saé 2	8	1,5	1,5	1,5	1,5		20						20
Saé 2 (autonomie 18H)	8												
Saé3 (activité pro)	8	2,5	2,5	2,5	2,5								
ECTS		8	8	7	7								
Stratégie des achats indirects et des services	9	1,5						4,5	13,5			4,5	13,5
Stratégie des achats publics	9	1						4,5	13,5			4,5	13,5
Achats responsables	9				1,5			4,5	13,5			4,5	13,5
Management des fournisseurs	9		1					4,5	13,5			4,5	13,5
Finance internationale	9		1					4,5	13,5			4,5	13,5
Droit des contrats et aspects juridiques des achats	9		1					3	9			3	9
Sourcing global	9	1,5						4,5	13,5			4,5	13,5
Management du changement	9				1,5			4,5	13,5			4,5	13,5
Initiation seconde langue (MO-ME)	9		0,5		0,5				18				18
Analyse des risques int.	9		1					4,5	13,5			4,5	13,5
Digitalisation des achats et usages de l'IA	9			2				4,5	13,5			4,5	13,5
Performance et reporting	9			2				4,5	13,5			4,5	13,5
Préparation mémoire	9				1			4,5	13,5			4,5	13,5
Saé 4 note activité entreprise	9	4	4	4	4								
Module Polytechnique	9	1	1	1	1			36				36	
Portfolio	9	1	0,5	1	0,5			3	9			3	9
ECTS		8	8	7	7								
Négociation acheteur/fournisseur à l'int.	10	2						4,5	13,5			4,5	13,5
Management des équipes inter-culturelle	10		2		0,5			3	9			3	9
Posture managériale en achats	10				0,5			3	9			3	9
Méthodologie de recherche et mémoire	10				1			3	9			3	9
Achats innovation et veille	10				0,5			4,5	13,5			4,5	13,5
Saé 5 Business Game	10	1,5	1,5	2,5	1,5				24				24
Saé 5 autonomie 16H (Business Game)	10												
Saé 6 séminaires/visites entreprises et salons..	10	1,5	1,5	2,5	1				18				18
Saé 7 activité pro	10	5	5	5	5								
ECTS		7	8	7	8								
						133,5	350,5	0	109,5	280,5	0	243	631
Total						484			390			874	
Nombre de groupes (e)						1	1	1	1	1	1	1	1
Total heures Face à face pédagogique						484			390			874	

Article 2 Évaluations

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu intégral. De ce fait, chaque module (Ressource ou SAÉ) fait l'objet d'au moins 2 évaluations, sauf pour le portfolio.

Article 3 Conditions de validation

Le Master AIMD s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation et sous réserve que les stages en Semestre 8 et en Semestre 10 aient été réalisés. Le Master AIMD confère la totalité des 120 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue est égale ou supérieure à 10.

Article 4 Compensation

Un mécanisme de compensation annuel au sein de chaque bloc de compétences est possible. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

Article 5 Progression

Le passage en deuxième année de master est de droit dès lors que les 60 premiers ECTS sont acquis et que le stage de fin de première année de master a été réalisé. En cas d'échec, le redoublement n'est pas de droit, il fait l'objet d'une proposition de jury.

Article 6 Apprentissage

La formation est ouverte en apprentissage. En apprentissage, l'activité en entreprise se substitue aux stages.

Article 7 Jury

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement et l'attribution du diplôme de master.